

## Le paysage intact des crêtes neuchâtelaises mérite de la considération

Roman Hapka, directeur suppléant de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP)

La FP, forte de près de 20 ans d'expérience acquise au travers de son suivi critique du parc éolien du Mont-Soleil / Mont-Crosin, est persuadée que l'implantation d'une soixantaine d'aérogénérateurs industriels de 140 m de hauteur est une hérésie dans le paysage intact des crêtes neuchâtelaises.

Il est évident qu'une modification aussi importante du paysage neuchâtelais suscite toutes les passions et cristallise les positions ou les postures de différents groupes sociaux dans des argumentaires tranchés. Chacune des parties défend sa position au nom d'un bien commun : la défense de la planète en produisant une énergie propre ou la protection d'un paysage « vierge ». Il s'agit de choisir entre la défense d'un bien posé comme non renouvelable, le paysage, et la promotion d'énergie renouvelable, l'électricité éolienne dite propre.

Mais de quel paysage est-il question ici ? Que cela soit celui des opposants aux éoliennes, celui des promoteurs ou celui des milieux de la protection de la nature, ce ne sont pas ses caractéristiques objectives qui sont en jeu. C'est bien un paysage naturalisé, donné pour vrai, qui fonde la légitimité des parties prenantes. Le paysage, confondu tant avec la nature qu'avec le territoire identitaire, devient un argument rhétorique dans une question d'aménagement du territoire qui enchevêtre des valeurs économiques, symboliques, religieuses et philosophiques. Le processus politique d'instrumentalisation du paysage associe donc des aspects identitaires à l'expérience du paysage pratiqué par chacun et chacune d'entre-nous.

Hormis les moments très conflictuels liés à l'expansion de l'éolien, voici comment moi, ancien Chaux-de-Fonnier, né à Neuchâtel et originaire du Val-de-Ruz, j'ai vécu au quotidien et revis à l'occasion les crêtes neuchâtelaises qui sont associées à tant de souvenirs et d'émotions particulières. Leur accessibilité transforme les crêtes en un lieu de loisir et d'activités multiples. C'est avant tout la balade et le ski de fond que j'y pratique, que cela soit en famille ou avec mes amis. Mais ce n'est pas tant l'activité en tant que telle qui est importante, c'est bien ce qu'elle me permet de découvrir ou de ressentir. Le paysage des crêtes est facilement identifiable et ses éléments paysagers immédiatement repérables: sapins, combes, murs de pierre sèche. Ces éléments fonctionnent comme marqueurs identitaires particulièrement forts. Les différentes caractéristiques topographiques, climatiques et visuelles des crêtes leur confèrent un aspect de douceur, que j'apprécie énormément. C'est un paysage ouvert, où l'on peut respirer, que je vis comme un lieu purificateur, qui soigne et me permet de retrouver un certain équilibre.

Ce n'est pas un paysage spectaculaire que l'on va découvrir, c'est un paysage de la reconnaissance, dans le sens où ce n'est pas la découverte que j'y recherche, mais l'envie d'éprouver à nouveau des émotions et de raviver des liens amicaux et familiaux. Ainsi, très souvent je retourne aux mêmes endroits, fait la même balade, sachant que je pourrais déguster la fondue dans la même métairie ou retrouver « mon » foyer pour faire une torrée. Autant de pratiques qui fonctionnent comme des repères identitaires. Ces pratiques et ces souvenirs d'enfance rendent cet espace toujours plus familier et toujours plus intime et en font un véritable lieu-refuge d'où la dimension productive est totalement évacuée. Ce paysage des crêtes neuchâtelaises est intact par la volonté de nos aïeux de 1966. Intact il se doit de rester, pour nos enfants et pour nous. Mais le 18 mai surtout par nous. C'est pourquoi la FP prône le OUI à l'Initiative et le NON au contre-projet.